

Quelques conseils pour une location

INSEE : INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS



Révision des loyers :

Calculez la révision de votre loyer : le contrat de bail prévoit la révision des loyers une fois par an, généralement à la date anniversaire du bail.

Exemple : votre bail a retenu le 2ème trimestre 2003 indice 97.69, aujourd'hui, vous voulez vérifier la révision de votre loyer.

Calcul du nouveau loyer : (règle de 3)

loyer de départ X 117.41 = nouveau loyer

97.69

QUE VA FAIRE L'AGENCE POUR LOUER VOTRE BIEN ?

Recherche du locataire :

- Rappel de notre fichier clients
- Photo de votre maison ou appartement en vitrine

- Publicité de votre appartement ou maison
- Pose d'un panneau "à louer"

Sélection du locataire:

- Étude de la solvabilité du locataire: bulletins de salaire, R.I.B, dernières quittances de loyer, avis d'imposition, contrat de travail, carte d'identité, etc.
- Si les revenus sont insuffisants ou si la situation professionnelle nous paraît précaire (CDD, période d'essai, emploi intérimaire), nous demandons une caution.

Constitution du dossier

- Chèques du 1er loyer et du dépôt de garantie (1 loyer)
- Rédaction du contrat de bail en 3 exemplaires
- État des lieux